

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Greffe est réputé pour ses expertises en droit des marques, brevets, dessins et modèles. Le cabinet est dirigé par François Greffe et Pierre Greffe qui sont entourés de quatre collaborateurs. Le cabinet représente des agences de publicité et des éditeurs de presse.

L'expertise d'Hollier-Larousse & Associés couvre les problématiques de marques, de brevets, de droits d'auteur et de dessins et modèles. Christian Hollier-Larousse et Annette Sion sont entourés de deux collaboratrices - Sandrine Bouvier-Ravon a quitté le cabinet pour rejoindre Cousin & Associés.

Jacobacci est née en 2009 du rapprochement de la structure italienne avec celle de Charles de Haas. Le cabinet offre *'d'excellentes compétences contentieuses ; le client est assuré d'un excellent retour sur investissement dans le cadre d'un procès'*. Charles de Haas est un avocat *'très expérimenté'*, tandis que Jean-Mathieu Bertho est *'une valeur montante'*. L'équipe est très active sur le segment des marques et des dessins et modèles. Elle compte de prestigieux clients dans les secteurs des cosmétiques, du luxe, de l'édition et de l'automobile.

Lavoix Avocats est un *'cabinet incontournable en propriété intellectuelle et industrielle'*. Le cabinet a renforcé sa réputation suite au recrutement de Grégoire Goussu de Proskauer, un expert doté d'une *'très solide connaissance juridique, gérant les dossiers avec calme et confiance'*. Il rejoint l'équipe *'rapide et compétente'* de Serge Binn et Cyrille Amar. Le cabinet rassemble des expertises en conseil et contentieux sur les marques et brevets. Il assiste une clientèle de premier plan issue notamment des secteurs de la pharmacie, de l'électronique, de l'électroménager et du luxe. L'équipe travaille en collaboration avec le conseil en propriété industrielle Lavoix.

Borowsky & de Baecque offre un *'service complet, du dépôt au contentieux'*. Olivier de Baecque est recommandé pour *'sa très bonne connaissance du droit de la propriété intellectuelle et la qualité de son conseil qui est toujours pragmatique et opérationnel'*. Le cabinet traite des problématiques de marques, de dessins et modèles, de noms de domaine et de droits d'auteurs. Il gère de très beaux portefeuilles de marques dans le secteur du luxe notamment.

Damien Challamel - Avocat affiche une *'expérience solide du contentieux de la propriété intellectuelle'*. Le cabinet travaille pour L'Oréal qu'il conseille dans des dossiers en contrefaçon de marques ou de concurrence déloyale

Spécialiste des technologies, Feral-Schuhl/Sainte-Marie gère des problématiques de droit de la propriété intellectuelle en lien avec son secteur d'intervention et des médias. Le cabinet est consulté sur des projets technologiques posant des questions novatrices de droit de la propriété intellectuelle et gère plusieurs contentieux de contrefaçon de droits d'auteur. Christiane Féral-Schuhl et Bruno Grégoire Sainte Marie sont des professionnels reconnus.

Gilbey Delorey est recommandé pour ses expertises en conseil et contentieux. Le cabinet est dirigé par trois associés ; Richard Gilbey, Rebecca Delorey et Nathalie Ruffin.

Gilles Vercken Avocats est compétent en droit de la propriété littéraire et artistique, droits d'auteur et droit des marques. Le cabinet s'est constitué un portefeuille de clientèle comprenant des grands groupes de médias, des artistes et des entreprises du secteur culturel. Gilles Vercken et Florence Gaullier sont recommandés. L'équipe bénéficie également de l'assistance des professeurs Michel Vivant et Valérie-Laure Benabou.

HUGOTAVOCATS est spécialisé dans le secteur de la création et des technologies. Jean-Philippe Hugot et Olivier Hugot gèrent des dossiers de droit de la propriété intellectuelle en lien avec ces domaines d'intervention. Le cabinet est très actif sur les questions de licence de logiciels libres pour le compte de clients de référence dans ce secteur. L'équipe traite également de nombreux dossiers de droits d'auteur, de marques et d'accord de licence.

IP-Lógos a été fondé en décembre 2009 par deux anciens collaborateurs du Cabinet Escande ; Marie Fabregat et Pierre Massot. Le duo se distingue par *'son implication et sa motivation dans les dossiers, la pertinence de ses jugements, sa capacité à se remettre en cause et sa droiture'*. Le cabinet intervient en conseil et contentieux sur les problématiques de marques, de brevets, de dessins et modèles, de droits d'auteur et d'appellation d'origine. La clientèle est formée de PME issues des secteurs du design, de la mode, de la distribution et de l'industrie.

Jean-Jacques Neuer du Cabinet Neuer assiste des entreprises et des établissements financiers, ainsi que des galeries d'art, des successions de peintres et de sculpteurs, et des maisons d'édition. Il intervient sur les problématiques de droits d'auteur et de propriété littéraire et artistique.

Nicolas Boespflug est consulté sur les problématiques de marques, de droits d'auteur et de brevets. Il est apprécié pour *'sa connaissance parfaite'*

RECOMMANDE :

Propriété intellectuelle

Cabinets spécialisés

Armengaud Guerlain
Casalonga Avocats
Cousin & Associés
Cabinet Escande
Gaultier Lakits Szeleper
Howrey LLP
Véron & Associés

Cabinet Antoine & Benoliel
Cabinet Christophe Caron
Corinne Champagner Katz
Greffé
Hollier-Larousse & Associés
Jacobacci
Lavoix Avocats

Borowsky & de Baecque
Damien Challamel - Avocat
Feral-Schuhl/Sainte-Marie
Gilbey Delorey
Gilles Vercken Avocats
HUGOTAVOCATS
IP-Lógos
Cabinet Neuer ●
Nicolas Boespflug
Pierrat
Teissonnière Sardain Chevé

Les cabinets d'avocats sont classés par groupes et par ordre alphabétique au sein de chaque groupe.

● Ce symbole indique qu'une carte professionnelle du cabinet est présentée dans la partie répertoire.